

unifier le Canada. Si nous les laissons de côté et choisissons trois ou quatre membres pour chacune des provinces d'Ontario, du Manitoba et...

M. McQuaid: La représentante me permet-elle de lui poser une question?

Mme MacInnis: Volontiers.

M. McQuaid: La représentante ne croit-elle pas que son argument actuel vaut aussi pour les autres provinces, et non seulement pour la Colombie-Britannique?

Mme MacInnis: Je suis tout à fait d'accord. On avait si bien plaidé la cause des provinces Maritimes et des autres régions du Canada qu'il me semblait superflu d'inclure ces dernières dans mes remarques. Je ne demande pas que la Colombie-Britannique tienne le premier rôle dans tout cela. Je veux être une Canadienne tout court, parmi les gens du pays, de Victoria à Saint-Jean.

Je flaire un danger. Si nous négligeons certaines régions, leurs habitants estimeront qu'au fond, ce bill ne les concerne pas et il deviendra de plus en plus difficile pour ceux d'entre nous qui viennent de là-bas d'expliquer pourquoi nous devrions nous intéresser à ce bill. N'oublions pas que les impôts de la Colombie-Britannique aideront à financer l'application de cette mesure au même titre que les impôts de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de tout le Canada. Nous paierons volontiers ces impôts si les gens eux-mêmes comprennent la mesure et croient à son utilité. J'insiste auprès du ministre pour qu'il nous autorise à y participer, tous, dès le début.

Certains d'entre nous, qui appartiennent à la Colombie-Britannique ou aux provinces Maritimes, savent qu'il n'est pas facile d'obtenir l'adhésion de bien des gens dans nos provinces, parce qu'elles vivent trop loin de cette grande culture canadienne-française pour la comprendre. Certains d'entre nous ont eu la chance de pouvoir s'y initier. Nous l'avons appréciée et voulons la faire nôtre. Je suis pour la coexistence de cette culture et de la culture anglaise en Colombie-Britannique, mais ce ne sera pas chose aisée si le Conseil chargé de veiller à l'application du bill sur les langues officielles ne compte pas un représentant de notre province.

• (5.50 p.m.)

Puis-je ajouter quelque chose, monsieur l'Orateur? Il se peut que ces remarques n'aient aucun rapport avec l'amendement à l'étude, mais en les faisant maintenant, je

n'aurai pas besoin de revenir là-dessus. Je pense que l'avenir du bill est largement entre les mains du commissaire au Conseil. C'est la requête que je présente au ministre. Je suppose qu'on choisira une personne d'expression française, mais j'espère qu'elle sera bilingue; mais je vous en prie, que ce soit quelqu'un qui ait vécu quelque temps dans l'Ouest. Il importe que le commissaire connaisse bien des régions de notre grand pays. Il ne lui suffira pas d'être Ontarien ou Québécois, encore faudra-t-il qu'il ait vécu dans l'Ouest.

Une voix: Et les Maritimes?

Mme MacInnis: Je n'ai pas d'objection à ce qu'il ait vécu dans les Maritimes: ce serait encore mieux.

[Français]

Et maintenant, je veux terminer mes remarques en citant les paroles du député de Champlain (M. Matte), qui a dit: Il faut amener tout le monde dans ce bateau des langues. Ce n'est pas le nombre qui compte; c'est le fait d'être sûr d'inclure tout le monde, d'avoir la représentation de toutes les parties du Canada.

[Traduction]

Le député d'York-Sud a exprimé à juste titre combien nous regrettons que la bonne application du programme exige son morcellement en compartiments provinciaux. Cependant, je ne pense pas qu'il y ait actuellement d'autre moyen d'assurer la bonne application du programme. Il nous faut tenir compte des limites provinciales et chercher des représentants de chacune d'elles. Peut-être ces limites disparaîtront-elles un jour et il s'agira alors de régions. J'espère qu'il en sera ainsi, si cela permet réellement de mieux atteindre les objectifs du bill. Pour terminer, monsieur l'Orateur, je demande encore instamment au ministre de veiller à ce que la Colombie-Britannique soit représentée au Conseil.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je ne dirai qu'un mot sur l'amendement proposé. Je me demande pourquoi l'honorable secrétaire d'État (M. Pelletier) ne dit pas tout simplement si l'amendement est acceptable par le gouvernement.

Cet après-midi, deux de mes collègues ont pris la parole sur cette question, et je viens d'écouter attentivement l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis), de même que certains députés des provinces Maritimes.